**Notice explicative**

Afin de pouvoir faire valoir votre droit de vote en votre absence, le pouvoir doit être rempli ainsi :

**CADRE 1** : les informations concernant le club dont vous êtes le président.

Ensuite 2 options :

* **CADRE 2** : vous donnez le pouvoir à une personne de **VOTRE** club, vous remplissez le cadre 2 et vous laissez le cadre 3 vide
* **CADRE 3** : vous donnez le pouvoir à une personne **EXTERIEURE** à votre club. Cette personne doit **OBLIGATOIREMENT** être déjà mandaté par son propre club (soit parce qu’il représente son président soit parce qu’il est président lui-même). Vous remplissez le Cadre 3 et laissez le cadre 2 vide.

N’oubliez pas de :

* Dater
* Ajouter la mention manuscrite « Bon Pour Pouvoir »
* Signer
* Mettre le tampon de votre club

N’hésitez pas à contacter le secrétariat en cas de soucis.